

Musique

"Voici..", premier-né du groupe de rap Paranoyak

F.B.E.M

Libreville/Gabon

L'UNIVERS du rap gabonais vient d'enregistrer un nouvel arrivant. Le groupe Paranoyak vient, en effet, de commettre son premier maxi-single de quatre titres, dénommée "Voici..." . Un peu comme en réponse aux questions que pourraient susciter leur parcours, leur histoire ou leur approche musicale auprès des fans de la première heure, des soutiens, voire des détracteurs. C'est ce qu'ont laissé entendre Steve Akher et Pitt 2.Hill, les deux membres du groupe, au cours d'un entretien accordé à l'Union.

C'est un opus que l'on pourrait, d'entrée, qualifier de saisissant, comme leur nom d'ailleurs, Paranoyak. Telle ment la démarche artistique des deux compères se veut originale : un premier disque à près de 20 ans de flirt avec le rap, et 12 ans après la formation du groupe à Koula-Moutou (Ogooué-Lolo). Des morceaux aux thématiques les unes plus variées que les autres, posés sur des rythmes qu'ils regroupent eux-mêmes dans la catégorie "word music". Mais à regarder de plus près, c'est en définitive, un produit accrocheur et mûri qui ressort de cette approche musicale. Comme l'atteste la qualité des titres compilés dans



Le maxi-single "Voici..." , fera l'objet d'une sortie officielle cette fin du mois.

Photo : F.B.E.M

"Voici..."

De la mélancolie du titre "La veuve et l'orphelin", par ailleurs posé sur le rythme traditionnel lengwala, en passant par le son lourd de "Y a quoi même", ou du rythme plus tendance de "C'est qui le DJ", ce maxi-single est, en définitive, un opus à même de séduire plus d'un public. « Bien que prônant un rap conscient et moralisateur, nous pensons qu'un texte rap qui n'est pas accompagné d'une bonne musique passe mal auprès de ceux qui l'écoutent. Donc on essaye de faire les deux », a justifié Steve Akher.

Et Pitt 2. Hill de prévenir que ce disque n'est que l'avant-goût d'un album qui

portera le même nom, et qui sortira d'ici quelques mois.

Revenant sur leur nom, Paranoyak, qui leur a été donné et qu'ils ont finalement adopté, les deux artistes ont affirmé, un tantinet philosophes : « Il faut croire que la démence n'est pas qu'au sens négatif ». Soulignons que le groupe est déjà auteur de plusieurs vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux et dans quelques sites web bien connus des mélomanes de rap. Après plusieurs tentatives manquées de sortie de disque, c'est finalement sous la bannière d'Imedia-Concept et Bane-Ba-Bola qu'ils ont commis ce maxi-single.

Vient de paraître

Peggy Lucie Auleley, "Nzamaligué"

RN

Libreville/Gabon

L'écrivaine gabonaise en est là à son cinquième ouvrage publié. Il s'agit d'un conte étiologique, qui tient sur une quarantaine de pages agréables à lire. Paru chez La Doxa le mois dernier, ce conte ne s'adresse pas qu'aux tout-petits, au regard de sa dimension philosophique. Emballant.



Photo : D.R

PEGGY Lucie Auleley continue de tracer sa voie. Patiemment. Cette fois, la romancière s'essaye au conte. Une aventure qui lui réussit plutôt. Certes, notre jugement pourrait être relativisé. Mais en l'occurrence nous ne sommes pas seul à voir les choses ainsi. A en croire la quatrième de couverture, ce conte fut en son temps couronné d'un prix par la "Bicig amie des arts et des lettres". Et c'était mérité. En effet, "Nzamaligué" est un ouvrage séduisant, captivant et bien conduit. Mais que nous recommandons de lire lentement, au regard du vocabulaire très imagé qui pourrait dérouter un lecteur peu habitué aux métaphores recherchées. Mais l'histoire est relativement simple, car elle a une visée étiologique clairement affichée et illustrée. D'où vient le nom de "Nzamaligué"? Voilà la question à laquelle répond le dernier livre de Peggy Lucie Auleley.

Tout commence par la présentation d'un village sans nom, et où personne ne s'entend avec son voisin. La discorde est la règle. Dans cette atmosphère, un couple peine à avoir un enfant : Ongoreki, l'homme, un pêcheur, et Nse, la femme, une agricultrice. Une nuit, l'homme fait un rêve. Des consignes lui sont données. Il les suit scrupuleusement. Puis, c'est au tour de la femme de recevoir des recommandations pendant

son sommeil. Comme son mari, elle applique tout ce qui est demandé. Au bout de quelque temps, Ongoreki et Nse attendent un enfant. Mais les neuf mois de grossesse sont largement dépassés et toujours l'enfant ne vient pas. Puis, un jour, c'est la délivrance. Mais au lieu d'un bébé, le couple en accueille deux, Ayene et Afene. L'un des deux tient dans sa main une petite boule, c'est un œuf. Les parents comprennent que cet œuf doit être bien conservé. La consigne reçue était claire : cet œuf ne doit jamais demeurer seul lorsque le tonnerre éclate. Or, un jour, alors que tout le monde est aux champs, le malheur survient : l'œuf est volé par un serpent, en fait une sorcière déguisée.

Les deux frères ont alors une révélation : ils doivent coûte que coûte récupérer cet œuf, qui contient leur petite sœur. De la part de leur père, ils reçoivent une statuette qui parle et qui les aidera dans leurs recherches, à condition d'être régulièrement nourrie. L'aventure des épreuves et des difficultés à surmonter commence. Pour les deux frères, rien ne sera simple... Au bout du compte, l'explication sur l'origine du nom de Nzamaligué donnée à cette localité de l'Estuaire est connue. Fondée ou non, c'est là une autre histoire.

**DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

**PROJET D'APPUI À LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES
DES ZONES HUMIDES CRITIQUES (PAZH)**

APPEL A CANDIDATURE

Pour le recrutement d'un Expert en Sauvegardes Environnementales et Sociales

Le Gabon a sollicité le concours du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) afin d'améliorer la gestion durable de ses écosystèmes humides et de disposer d'un appui dans la mise en œuvre des piliers de la convention Ramsar.

Le projet d'appui à la gestion durable des zones humides critiques du Gabon (PAZH), qui bénéficie de ce financement, a pour finalité d'améliorer la protection de la biodiversité dans les zones humides forestières sélectionnées sur la liste des sites Ramsar, à travers la création de connaissances et la mise en place des mesures de conservation pour une gestion durable de ces écosystèmes.

Mission
Sous la supervision directe du Coordonnateur National du Projet, le (la) spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales aura pour mission de :

- appuyer l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et les personnes ressources du projet dans la prise en compte des indicateurs environnementaux et sociaux ;
- veiller au respect du document de politiques de sauvegardes environnementales et sociales du projet sous sa responsabilité ;
- promouvoir auprès des personnes ressources et partenaires techniques les enjeux liés aux politiques de sauvegardes environnementales et sociales.

Profil du consultant

- Etre titulaire d'un master ou diplôme équivalent (bac + 5) dans le domaine de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles ou de projet, ou équivalent ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la réalisation d'évaluations environnementales des projets de développement notamment ceux financés par la Banque mondiale ;
- Avoir une connaissance approfondie de la réglementation environnementale du Gabon et de la réglementation internationale en matière de sauvegarde environnementale et sociale;
- la connaissance des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale constitue un atout;
- Justifier d'une expérience dans la conduite du screening environnemental et social, la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et les Plans d'Action de Réinstallations (PAR) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Exploreur, Outlook ...) ;

Les candidats intéressés peuvent déposer leur curriculum vitae (CV) complet à l'adresse suivante : Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature – Unité de Coordination du Projet (UCP) du PAZH située au 4ème étage de l'immeuble des « Eaux et Forêts » et aux heures suivantes : de 08 heures à 15 heures 30 mn du lundi à vendredi ou par mail à : ranguema@yahoo.fr ou nkouelet@yahoo.fr

Les CV doivent être déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard 14 jours à compter de la date de publication du présent appel, à 12 heures (locale).